

ADÉ

Séance du 26 janvier 2026

Membres en exercice :
13

Date de la convocation : 22/01/2026

Le vingt-six janvier deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 13

Présents : Jean-Marc BOYA, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Xavier DUPUIS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Représentés : .

Excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Sabine DAMBAX-RODRIGUES.

Objet : Travaux clocher choix du maître d'oeuvre - DE_007_2026

Monsieur le maire adjoint présente un devis concernant les honoraires de mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection du clocher s'élevant à 20 580€ HT.

Après entretien avec l'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités des Hautes-Pyrénées, celle-ci va consulter d'autres entreprises.

Le conseil municipal décide donc d'attendre d'autres propositions.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Sabine DAMBAX-RODRIGUES

